



Communication sur le Progrès  
(COP) – Pacte Mondial 2018

Vertou, juillet 2018

Monsieur le Secrétaire Général,

**Maisons du Monde** apporte tout son soutien aux dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Comme chaque année depuis notre adhésion en janvier 2012, nous réitérons via cette « Communication sur le Progrès » nos engagements auprès de nos parties prenantes : collaborateurs, clients, fournisseurs, actionnaires, ONG, et détaillons les actions que nous menons sur l'ensemble des enjeux matériels pour notre activité.

Notre engagement RSE fait évoluer l'ensemble de nos métiers qui travaillent de concert à l'atteinte de nos « Ambitions 2020 ». L'année 2018 a notamment été marquée par un travail de consultation de nos principales parties prenantes dans le cadre de la mise à jour de notre analyse de matérialité pour enrichir notre stratégie et mettre à jour nos engagements.

Notre rapport « Engageons-nous ! » ainsi que le second chapitre de notre document de référence – qui constituent notre « communication sur le progrès » - présentent ainsi nos progrès et nos principales réalisations au regard des objectifs fixés sur les quatre piliers de notre stratégie afin de couvrir l'ensemble des enjeux matériels pour le Groupe Maisons du Monde :

- Acheter en partenaire
- Concevoir en visionnaire
- Commercer en citoyen
- S'engager en passionné

En 2017, notre communication auprès de nos parties prenantes s'est enrichie par la mise en perspective de nos enjeux et plans d'actions avec les « Objectifs de Développement Durable » des Nations Unies. En inscrivant notre action dans les ODD, et plus spécifiquement dans la contribution à 9 d'entre eux, nous intégrons notre démarche dans une vision commune et globale des grands enjeux mondiaux.

Nous sommes un maillon de la chaîne de valeur qui peut initier le progrès, et nous continuerons de l'accompagner avec énergie auprès de l'ensemble de nos parties prenantes : fournisseurs, transporteurs, collaborateurs, clients et partenaires associatifs.

Nous renouvelons donc notre adhésion au Pacte Mondial afin de poursuivre et d'améliorer nos actions engagées.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'assurance de mes salutations les plus sincères.

Cordialement.

Julie Walbaum  
Directrice Générale  
Maisons du Monde